

Délibération n° 2020-141

**OBJET : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE-DE-FRANCE - DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT**

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	63
Présents et représentés	:	77
Votants	:	76

Le jeudi 16 juillet 2020, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 10 juillet 2020, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, en salle du Conseil communautaire à Orsay.

**DELEGUES PRESENTS**

Madame	Stéphanie	GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Madame	Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur	Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur	Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Monsieur	Olivier	BOUCHE	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur	Jean-Pierre	CRUSE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame	Karine	GREMION	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur	Dominique	LACAMBRE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame	Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame	Muriel	DORLAND	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur	Vincent	GALLET	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur	Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Catherine	LANSIART	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Caroline	LAVARENNE	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Florence	NOIROT	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Lucie	SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Madame	Nathalie	FRANCESETTI	Commune d'Igny
Monsieur	Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
Monsieur	Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur	Clovis	CASSAN	Commune des Ulis
Monsieur	Lodovico	CASSINARI	Commune des Ulis
Madame	Sarah	JAUBERT	Commune des Ulis
Monsieur	Gabriel	LAUMOSNE	Commune des Ulis
Madame	Délila	M'HENNI	Commune des Ulis
Monsieur	Stéphane	DELAGNEAU	Commune de Longjumeau
Madame	Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau

Délibération n° 2020-141
--------------------------

Madame	Alexia	PERRIN	Commune de Longjumeau
Monsieur	Bernard	XAVIER	Commune de Longjumeau
Madame	Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
Monsieur	Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Madame	Caroline	CAILLEAU	Commune de Massy
Monsieur	Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Madame	Michèle	FRERET	Commune de Massy
Madame	Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
Madame	Hawa	NIANG	Commune de Massy
Monsieur	Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Madame	Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
Monsieur	Franck	ROUGEAU	Commune de Massy
Monsieur	Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
Monsieur	Hakim	SOLTANI	Commune de Massy
Madame	Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur	Didier	PERRIER	Commune de Nozay
Madame	Martine	CHARVIN	Commune d'Orsay
Monsieur	Philippe	ESCANDE	Commune d'Orsay
Monsieur	David	ROS	Commune d'Orsay
Monsieur	Laurent	CARO	Commune de Palaiseau
Monsieur	Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Monsieur	Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Monsieur	Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Madame	Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
Madame	Shirley	LEGRAND	Commune de Palaiseau
Madame	Delphine	PERSON	Commune de Palaiseau
Monsieur	Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur	Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
Monsieur	Bernard	GLEIZE	Commune de Vauhallan
Madame	Karine	CASAL DIT ESTEBAN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur	Vincent	HULIN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur	François Guy	TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur	Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
Madame	Nathalie	PLUMAIL	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur	Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
Monsieur	Guillaume	VALOIS	Commune de Villiers-le-Bâcle
Madame	Françoise	FERNANDES	Commune de Wissous

Délibération n° 2020-141

**DELEGUES ABSENTS REPRESENTES**

Madame Véronique FRANCOIS donne pouvoir à Madame Sandrine GELOT  
Monsieur Michel BOURNAT donne pouvoir à Monsieur Yann CAUCHETIER  
Madame Françoise MARHUENDA donne pouvoir à Monsieur Grégoire de LASTEYRIE  
Monsieur Christian LARDIERE donne pouvoir à Madame Sandrine GELOT  
Madame Catherine GAILLARD donne pouvoir à Monsieur Bernard XAVIER  
Monsieur Roger DEL NEGRO donne pouvoir à Madame Hella KRIBI-ROMDHANE  
Madame Bouchra LAOUES donne pouvoir à Madame Hawa NIANG  
Monsieur Mustapha MARROUCHI donne pouvoir à Monsieur Nicolas SAMSOEN  
Monsieur Claude PONS donne pouvoir à Madame Isabelle KLJAJIC  
Madame Elisabeth DELAMOYE donne pouvoir à Monsieur David ROS  
Madame Catherine VITTECOQ donne pouvoir à Monsieur Pierre COSTI  
Monsieur Michel SENOT donne pouvoir à Monsieur Bernard GLEIZE  
Monsieur Jean-Paul MORDEFROID donne pouvoir à Monsieur François Guy TRÉBULLE  
Monsieur Richard TRINQUIER donne pouvoir à Madame Françoise FERNANDES

**DELEGUES ABSENTS**

Monsieur Mokhtar SADJI Commune de Palaiseau

**DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES**

Monsieur Laurent CARO Commune de Palaiseau

**Secrétaire de séance : Pierre OLLIER**

**Objet :       ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE-DE-FRANCE - DÉSIGNATION DU  
REPRÉSENTANT**

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de Monsieur Grégoire de LASTEYRIE.

VU le décret n°2006-1140 modifié du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF), notamment son article 7 ;

VU le décret n°2015-525 du 12 mai 2015 portant dissolution des établissements publics fonciers des Hauts-de-Seine, du Val-d'Oise et des Yvelines et modifiant le décret n°2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'établissement public foncier d'Ile-de-France ;

VU le Code de l'urbanisme, notamment l'article L321-9 ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5211-1, L2121-21 et L2121-33 ;

CONSIDERANT que le mandat des représentants communautaires dans les établissements publics expire lors du renouvellement de l'organe délibérant de la Communauté d'agglomération ;

CONSIDERANT que les EPCI à fiscalité propre compétents simultanément en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat et de développement économique situés dans le territoire de l'Ile-de-France, sont groupés en une Assemblée spéciale au sein de l'EPFIF ;

CONSIDERANT que le nombre de représentants de la Communauté d'agglomération est fixé à un ;

CONSIDERANT que le Président de la Communauté d'agglomération peut se faire représenter par un autre membre de leur organe délibérant désigné par celui-ci ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à la désignation du représentant de la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » pour siéger au sein de l'Assemblée spéciale de l'EPFIF ;

CONSIDERANT la candidature de M. Jean-Pierre MEUR, conseiller communautaire, à la fonction de représentant de la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » au sein de l'Assemblée spéciale de l'EPFIF ;

*APRES EN AVOIR DELIBERE,*

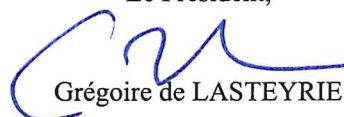
1. DECIDE à l'unanimité de procéder à un vote à main levée pour la désignation du représentant de la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » au sein de l'Assemblée spéciale de l'EPFIF ;

Délibération n° 2020-141

2. DESIGNER M. Jean-Pierre MEUR à la fonction de représentant de la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » au sein de l'Assemblée spéciale de l'EPFIF.

Fait et délibéré le jeudi 16 juillet 2020  
 Extrait conforme à l'original

Le Président,

  
 Grégoire de LASTEYRIE



ADOPTÉE par (73 VOIX)

73 POUR : Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER , Madame Irène BESOMBES, Monsieur Jean-François VIGIER, Monsieur Christian LECLERC, Monsieur Olivier BOUCHE, Monsieur Jean-Pierre CRUSE, Madame Karine GREMION, Monsieur Dominique LACAMBRE , Madame Rafika REZGUI, Madame Muriel DORLAND, Madame Véronique FRANCOIS, Monsieur Michel BOURNAT, Monsieur Yann CAUCHETIER, Madame Catherine LANSIART, Madame Caroline LAVARENNE, Madame Florence NOIROT, Madame Lucie SELLEM, Madame Nathalie FRANCESETTI, Monsieur Francisque VIGOUROUX, Monsieur Jean-Pierre MEUR, Monsieur Clovis CASSAN , Monsieur Lodovico CASSINARI, Madame Sarah JAUBERT, Monsieur Gabriel LAUMOSNE, Madame Françoise MARHUENDA, Madame Délila M'HENNI, Monsieur Christian LARDIERE, Monsieur Stéphane DELAGNEAU, Madame Catherine GAILLARD, Madame Sandrine GELOT, Madame Alexia PERRIN, Monsieur Bernard XAVIER, Madame Catherine DELAITRE, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Caroline CAILLEAU, Monsieur Vincent DELAHAYE, Monsieur Roger DEL NEGRO, Madame Michèle FRERET, Madame Hella KRIBI-ROMDHANE, Madame Bouchra LAOUES, Monsieur Mustapha MARROUCHI, Madame Hawa NIANG, Monsieur Pierre OLLIER , Madame Elisabeth PHLIPPOTEAU, Monsieur Franck ROUGEAU, Monsieur Nicolas SAMSOEN, Monsieur Hakim SOLTANI, Madame Isabelle KLJAJIC, Monsieur Claude PONS, Monsieur Didier PERRIER, Madame Martine CHARVIN , Madame Elisabeth DELAMOYE , Monsieur David

Délibération n° 2020-141

ROS, Monsieur Gilles CORDIER, Monsieur Pierre COSTI, Monsieur Grégoire de LASTEYRIE, Madame Véronique LEDOUX, Madame Shirley LEGRAND , Madame Delphine PERSON , Madame Catherine VITTECOQ , Monsieur Michel SENOT, Monsieur Pierre-Alexandre MOURET, Monsieur Stéphane BAZILE, Monsieur Bernard GLEIZE, Madame Karine CASAL DIT ESTEBAN, Monsieur Jean-Paul MORDEFROID, Monsieur François Guy TRÉBULLE, Monsieur Dominique FONTENAILLE , Madame Nathalie PLUMAIL , Monsieur Igor TRICKOVSKI, Monsieur Guillaume VALOIS, Madame Françoise FERNANDES, Monsieur Richard TRINQUIER

1 CONTRE : Monsieur Vincent HULIN  
2 ABST. : Monsieur Vincent GALLET, Monsieur Philippe ESCANDE

Pas pris part au vote : Monsieur Laurent CARO

ID Télétransmission : 091-200056232 - 2020 0716 - Imc 131 638 - DE - 1 - 1  
Date AR Préfecture : 23/07/20

- Affichée / Publiée le 23/07/20

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

-La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).